



Un paysage façonné par l'homme

Le marais desséché couvre une bonne partie ouest du Marais Poitevin, et s'étend très largement au-delà des limites régionales, dans le département de la Vendée. Sa poldérisation a commencé dès le XII^e siècle, grâce à l'expérience de Brabançons et de Hollandais venus spécialement. La construction de digues, canaux et écluses a permis de maintenir la zone des marais hors d'eau, alors qu'elle se trouve en bonne part sous le niveau de la mer. Ce système hydraulique complexe nécessite qu'une partie des terres soit condamnée à l'inondation au bénéfice des autres : le marais mouillé, indispensable à l'équilibre de l'ensemble, sert de réceptacle aux eaux de l'amont, soit comme bassin de retenue pour éviter l'inondation de l'aval, soit comme réservoir, selon la saison. Les fermes et les bourgs (Marans, Esnandes, ...) sont construits le long des côtes mortes ou sur les anciennes îles du golfe des Pictons.



Terres drainées et exploitées

ENTITE PAYSAGERE

603

LE MARAIS POITEVIN (MARAIS DESSÉCHÉS)

La plaine céréalière au pied de l'Ile-d'Elle



L'eau, enjeu environnemental

Dès sa création par les hommes, la vocation du marais desséché est l'exploitation agricole : cultures céréalières, élevage, prairies. Depuis la crise de l'élevage bovin vers la fin des années 1970, une reconversion systématique en cultures céréalières intensives après drainage, ruine définitivement la valeur biologique de ces marais, tant pour la flore originale due à la nature encore légèrement salée des sols, que pour la faune liée à la position littorale de ces marais sur un des principaux axes de migration de l'ouest de l'Europe. Les choix et stratégies politiques, au niveau national et européen, détermineront l'avenir de ces sites écologiques spécifiques.

Le Canal Maritime de Marans à la Mer vu depuis les écluses de Brault



Une immensité horizontale

À la parfaite platitude du sol, seul répond l'ampleur de ciels immenses. Le dégagement de l'espace et la présence dominante des cultures céréalières offrent au regard un paysage de plaine, souvent morne, que rien ne semble mettre en valeur, et fait du marais desséché un paysage que l'on oublie vite. Au passage des principaux canaux, larges et rectilignes, la surface de l'eau remplace le tapis d'épis de céréales.

Les nombreux canaux forment une ossature technique du territoire, sans pour autant participer au paysage dans sa dimension sensible. A part les alignements remarquables le long du canal de Marans, aucun vocabulaire spécifique ne révèle leur présence. Les bords des routes et de chemins sont parfois bordés de maigres haies d'ormeaux. Les pylônes électriques sont les seules véritables verticales à se dresser dans cette vaste horizontalité.

Copyrights

Réalisation Atelier Cythère
Toutes photos, textes, pao : © 2005 Cythère (Florence Morisot, paysagiste DPLG)
Prémaquette : Cassini (2001)
Production CREN Poitou-Charentes - 2005

